CONSEIL COMMUNAL DE CRISSIER

SEANCE D'ASSERMENTATION ET D'INSTALLATION DU CONSEIL COMMUNAL ET DE LA MUNICIPALITE

Jeudi 16 juin 2011 Salle de Chisaz

MME SOPHIE RODARI PRESIDENTE : En premier lieu je tiens à vous remercier pour la confiance que vous venez de me témoigner en m'élisant présidente du Conseil pour cette première année de la législature 2011-2016. Une année qui s'annonce riche sur le plan politique tant au niveau local (votation sur l'introduction ou non de zones 30 km/heures) qu'au niveau cantonal et fédéral (renouvellement des autorités et des élu-e-s fédéraux/ales). Je profite de cette occasion pour saluer plus particulièrement les nouvelles conseillères et les nouveaux conseillers qui nous rejoignent et j'espère qu'elles et ils trouveront de nombreuses satisfactions dans l'exercice de leur mandat. La cérémonie d'assermentation qui nous réunit est le lieu idéal pour affirmer des valeurs, celles qui légitiment notre organisation politique, mais c'est aussi pour moi l'occasion d'affirmer les valeurs qui me mobilisent. Je peux les résumer ainsi: pas de prospérité sans justice sociale. Tout développement économique doit s'accompagner pour moi d'une attention aux besoins et aux droits des plus "fragiles". La fonction de présidente représente ainsi une occasion exceptionnelle d'aller à la rencontre des habitant-e-s de Crissier et de prêter attention à celles et ceux qui n'ont pas toujours l'opportunité d'exprimer leurs préoccupations et leurs souhaits pour le futur de Crissier. C'est dans cet état d'esprit que j'envisage d'assumer cette fonction.

L'ordre du jour de ce premier conseil communal de la législature 2011-2016 a été régulièrement envoyé à tous les conseillers. En conformité avec les articles 11, 12 et 36 du règlement du Conseil, nous allons procéder aux différentes élections proposées. Je prie les conseillères et conseillers de ne pas quitter la salle pendant les opérations de dépouillement.

8. Election du (de la) 1er Vice-Président(e) du Conseil communal pour l'année 2011-2012

M. Jacques Carnal au nom du Rassemblement des Opinions Libres Parti propose la candidature de M. Jacques-Edouard Germond, actuel 2ème Vice-Président du Conseil communal

Il n'y a pas d'autre proposition, il est passé au vote à bulletins secrets :

Bulletins délivrés :	68
Bulletins rentrés :	68
Blancs :	5
Nuls :	0
Valables :	63
Majorité absolue :	32

M. Jacques-Edouard Germond (ROLC) est élu avec 60 voix.

Voix éparses 3.

9. Election du (de la) 2ème Vice-Président(e) du Conseil communal pour l'année 2011-2012

M. Michaël Buffat au nom du Centre Droite Crissier propose la candidature de M. Laurent Bovay

Il n'y a pas d'autre proposition, il est passé au vote à bulletins secrets :

Bulletins délivrés :	68
Bulletins rentrés :	68
Blancs :	16
Nuls :	0
Valables :	52
Majorité absolue :	27

M. Laurent Bovay (CDC) est élu avec 48 voix.

Voix éparses 4.

10. Election du (de la) Secrétaire-suppléant(e) du Conseil communal pour la législature

Mme Rodari propose la candidature de Mme Marylène Besson, actuellement à la retraite, titulaire d'un CFC d'employé de commerce, elle a travaillé ces dernières années comme gestionnaire du personnel à l'AVASAD à 60 %.

Mme Besson n'ayant pas pu être disponible ce soir, l'assemblée accepte à main levée que cette élection ait lieu lors de la 1ère séance de septembre 2011.

11. Election des deux scrutateurs du Conseil communal pour l'année 2011-2012

- M. Buffat au nom du Centre Droite Crissier propose la candidature de M. Abdul Dennaoui
- M. Jacques-Edouard Germond remercie les conseillers et conseillères pour son élection en tant que 1er vice-président. Il propose au nom du Rassemblement des Opinions Libres de Crissier la candidature de M. José Luis Hernandez

Il n'y a pas d'autre proposition, le nombre de candidats étant identique au nombre de postes à repourvoir, le Conseil accepte à l'unanimité le vote à main levée.

MM Dennaoui et Hernandez sont élus à l'unanimité.

12. Election des deux scrutateurs-suppléants du Conseil communal pour l'année 2011-2012

- M. Buffat au nom du Centre droite de Crissier propose la candidature de M. Jean-Pierre Steiner
- M. Olivier Ramel au nom du Parti socialiste propose la candidature de M. Yves Besson

Il n'y a pas d'autre proposition. M. Jean-Pierre Steiner et M. Yves Besson sont élus à main levée à l'unanimité.

La Présidente procède à l'installation des scrutateurs et scrutateurs suppléants nouvellement nommés à prie M. Dennaoui (CDC) de s'installer à la table de dépouillement et remercie M. Pierre Chapuis (CDC).

13. Nomination de l'huissier du Conseil communal pour la législature 2011-2016

Un seul candidat, M. Pierre-Alain MERMET étant proposé pour le poste d'huissier, le Conseil accepte à main levée et à l'unanimité **M. Pierre-Alain Mermet.**

14. Nomination de l'huissier-suppléant du Conseil communal pour la législature 2011-2016

Mme Sophie Rodari propose la candidature de
M. Christian Jacot-Descombes, ancien conseiller communal

M. Daniel Margot (CDC) propose qu'il soit élu séance tenante, car tout le monde connaît M. Jacot-Descombes, ancien conseiller communal.

M. Christian Jacot-Descombes est le seul candidat pour la fonction d'huissier-suppléant. Le Conseil accepte à la majorité le vote à main levée, bien qu'il soit absent.

M. Christian Jacot-Descombes est élu à l'unanimité.

15. Nomination des délégations aux associations intercommunales

MME SOPHIE RODARI, PRESIDENTE – Nous allons procéder à la nomination des délégués aux associations intercommunales. Je rappelle à l'ensemble des candidats (es) qui se présentent, que nous avons reçu une information concernant les séances d'assermentation à ces différentes instances intercommunales. Les séances d'assermentation auront lieu pour : **ARASOL le 29 juin 2011 à 18h00, ORPC le 5 juillet 2011 à 18h00 et ORPOL le 1er juillet 2011 à 18h00.**

a) Association régionale de l'action sociale dans l'Ouest lausannois - ARASOL - Commission de gestion de l'ARASOL 2011-2016 (2 membres)

- M. Michaël Buffat au nom du Centre Droite Crissier propose la candidature de M. Romain Miceli
- M. Olivier Ramel au nom du Parti socialiste propose la candidature de M. David Metzger. le Conseil accepte à l'unanimité le vote à main levée.

Sont élus à l'unanimité : M. Romain Miceli (CDC) et M. David Metzger (PS).

b) Organisme régional de protection civile – Assemblée régionale 2011-2016 (4 délégués)

- M. Michaël Buffat au nom du Centre Droite Crissier propose les candidatures de MM. Daniel Margot et Serge Veillard
- M. Jacques-Edouard Germond au nom du Rassemblement des Opinions Libres de Crissier propose les candidatures de MM. Guy-Paul Bosson et Ernest Rüegger

Il n'y a pas d'autre proposition. Le nombre de candidats étant identique au nombre de postes à repourvoir. Le Conseil accepte à l'unanimité le vote à main levée.

Sont élus à l'unanimité : MM. Daniel Margot (CDC) – Serge Veillard (CDC) – Guy-Paul Bosson (ROLC) – Ernest Rüegger (ROLC).

c) Association des communes du service des taxis – Conseil intercommunal (1 délégué)

M. Michaël Buffat au nom de Centre droite de Crissier propose la candidature de M. Daniel Margot

Il n'y a pas d'autre proposition et un seul candidat est proposé pour une place disponible. le Conseil accepte à l'unanimité le vote à main levée.

Est élu à la majorité (1 abstention manifestée) : M. Daniel Margot (CDC).

d) Association intercommunale Police de l'ouest (3 délégués)

- M. Michaël Buffat au nom du Centre Droite Crissier propose la candidature de M. Patrick Martin
- M. Jacques Carnal au nom du Rassemblement des Opinions Libres de Crissier propose la candidature de M. Frédéric Delacrausaz et M. Silvano Campani

Il n'y a pas d'autre proposition. Le nombre de candidats étant identique au nombre de postes à repourvoir. le Conseil accepte à l'unanimité le vote à main levée.

Sont élus à la majorité (1 avis contraire - 2 abstentions manifestées) :

MM. Patrick Martin (CDC) – Frédéric Delacrausaz (ROLC) et Silvano Campani (ROLC)

e) Conseil d'établissement de Crissier (2 délégués)

- M. Jacques-Edouard Germond au nom du Rassemblement des opinions libres de Crissier propose la candidature de M. Jacques Carnal
- M. Olivier Ramel au nom du Parti socialiste (PS) propose la candidature de Mme Sophie Rodari

Il n'y a pas d'autre proposition. Le nombre de candidats étant identique au nombre de postes à repourvoir, le Conseil accepte à l'unanimité le vote à main levée.

Sont élus à la majorité (10 absentions manifestées) :

M. Jacques Carnal (ROLC) et Mme Sophie Rodari (PS).

16. Désignation d'un délégué aux assemblées générales du SIE SA et TvT Services SA (pour la législature)

- M. Olivier Ramel au nom du Parti socialiste (PS) propose la candidature de M. Peter Knoepfel

Il n'y a pas d'autre proposition. Le nombre de candidats étant identique au nombre de postes à repourvoir, le Conseil accepte à l'unanimité le vote à main levée.

Est élu à la majorité (1 abstention manifestée) : M. Peter Knoepfel (PS).

MME SOPHIE RODARI, PRESIDENTE : Avant de passer au point 17 de l'ordre du jour, ceci pour la commission de gestion comme pour les commissions permanentes qui suivront, je vous informe que les présidents de groupe ont montré leur volonté de maintenir une répartition des membres proportionnelle à la force des groupes politiques en présence.

Etant donné qu'il est prévu de présenter à chacune des élections qui vont suivre, le nombre exact des candidats pour les postes à repourvoir, ceci conformément au tableau de répartition établi par les Présidents des partis politiques, je vous invite à adopter, en un seul vote, que le mode d'élection se fasse au scrutin de liste à main levée. Je prie les conseillères et conseillers qui acceptent ce mode d'élection de bien vouloir le manifester en levant la main.

Le Conseil accepte à l'unanimité d'élire les membres de la commission de gestion et des commissions permanentes à main levée.

Le Conseil accepte aussi à l'unanimité de le nombre de trois suppléants dans les cinq prochaines commissions à neuf membres.

17. Nomination de la Commission de gestion du Conseil communal pour 2011-2012 (9 membres et 3 suppléants)

Les responsables des groupes politiques proposent leurs candidat(e)s pour cette commission :

Membres			**Suppléant(e)s**		
M.	Laurent Bovay	CDC	M. Jean-Daniel Duruz		CDC
M.	Giuseppe Dalla Valle	CDC			
M.	Francis Dupuis	CDC			
M.	Aleksandar Radic	CDC			
M.	Claude Paillard	ROLC	M.	Pascal Grüffel	ROLC
M.	Laurent Zavagno	ROLC			
M.	Alexandre Liardet	ROLC			
M.	Yves Besson	PS	M.	Michel Walter	PS
Mme	Antonia Di Feo	PS			

Le nombre de candidatures étant équivalant aux postes à repourvoir, c'est à l'unanimité que le Conseil communal ratifie ces nominations.

18. NOMINATIONS DES COMMISSIONS PERMANENTES

a) Commission des finances du Conseil communal pour 2011-2016 (9 membres et 3 suppléants)

Les responsables des groupes politiques proposent leurs candidat(e)s pour cette commission :

Membres			Suppléant(e)s		
M.	Michel Blondel	CDC	M.	Marc-Henri Tavel	CDC
M.	Claude Dusserre	CDC			
M.	Roberto Francioli	CDC			
M.	Jean-Pierre Steiner	CDC			
M.	Silvano Campani	ROLC	Mme	Angela Schollerer	ROLC
M.	Laurent Modoux	ROLC			
M.	J.-Edouard Germond	ROLC			
M.	Olivier Ramel	PS	M.	David Metzger	PS
Mme	Sonya Butera	PS			

Le nombre de candidatures étant équivalant aux postes à repourvoir, c'est à l'unanimité que le Conseil communal ratifie ces nominations.

b) Commission de recours en matière d'impôts pour 2011-2016 (9 membres et 3 suppléants)

Membres			Suppléant(e)s		
M.	Michaël Buffat	CDC	M.	Abdul Dennaoui	CDC
M.	Claude Dusserre	CDC			
M.	Serge Serex	CDC			
M.	Jean-François Thévoz	CDC			
M.	Pascal Grüffel	ROLC	M.	Alexandre Liardet	ROLC
M.	Pierre-Alain Pulfer	ROLC			
Mme	Dorothée Noirat	ROLC			
Mme	Bernadette Gay	PS	Mme	Antonia Di Feo	PS
Mme	Christine Serreau Vaudenay	PS			

Le nombre de candidatures étant équivalant aux postes à repourvoir, c'est à l'unanimité que le Conseil communal ratifie ces nominations.

c) Commission des pétitions pour 2011-2016 (9 membres et 3 suppléants)

Membres			Suppléant(e)s		
M.	Michaël Buffat	CDC	Mme	Joan Oswald	CDC
M.	C.-François Delapierre	CDC			
M.	Jean-Claude Pollien	CDC			
Mme	Arlette Regamey	CDC			
M.	Jacques Carnal	ROLC	M.	Claude Paillard	ROLC
Mme	Carmen Garofano	ROLC			
M.	Yvan Valsecchi	ROLC			
Mme	Bernadette Gay	PS	Mme	Antonia Di Feo	PS
Mme	Christine Serreau Vaudenay	PS			

Le nombre de candidatures étant équivalant aux postes à repourvoir, c'est à la grande majorité (1 abstention manifestée) que le Conseil communal ratifie ces nominations.

d) Commission d'urbanisme et d'environnement pour 2011-2016 (9 membres et 3 suppléants)

Membres			**Suppléant(e)s**		
M.	Bernard Blondel	CDC	Mme	Joan Oswald	CDC
M.	Aurélien Demaurex	CDC			
M.	Serge Veillard	CDC			
M.	Anton Zysset	CDC			
M.	Claude Penseyres	ROLC	M.	Ernest Rüegger	ROLC
M.	Jean-Philippe Poletti	ROLC			
M.	Pierre-Alain Pulfer	ROLC			
M.	Peter Knoepfel	PS	M.	Wembo Jah Olela	PS
Mme	Bernadette Gay	PS			

Le nombre de candidatures étant équivalant aux postes à repourvoir, c'est à l'unanimité que le Conseil communal ratifie ces nominations.

MME SOPHIE RODARI, PRESIDENTE - Au terme des opérations réglementaires, notre Conseil communal peut délibérer valablement dès le 1er juillet 2011. J'aimerais vous remercier de votre compréhension, une première est toujours une première même si on s'y prépare longuement. J'aimerais au nom de la secrétaire remercier les groupes qui nous ont permis de préparer administrativement cette séance puisque nous avons pu disposer de toutes les informations utiles relativement à l'avance. J'aimerais en mon nom personnel remercier Corinne Rochat d'avoir assuré ce soir et d'assurer pour la prochaine législature le secrétariat communal avec autant de professionnalisme qu'elle l'a toujours manifesté jusqu'à ce jour. Le bouquet de fleurs que vous avez pu admirer lui était destiné. Je vous souhaite à toutes et tous et particulièrement aux nouveaux/elles venu-e-s une excellente législature et beaucoup de plaisir dans cette activité de conseillers et conseillères communales.

19. Allocution de M. le Syndic Michel TENDON

Monsieur le Préfet, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux, cher public, chers chefs de service qui êtes avec nous ce soir. Le Conseil communal, assez largement renouvelé (19 nouveaux élus), est désormais en place. Au nom de la Municipalité, j'adresse mes félicitations à tous les nouveaux élus et réélus du Conseil, ainsi qu'à notre nouveau collègue municipal, Pierre Mühlethaler. J'aurai l'occasion de remercier celles et ceux qui sont arrivées au terme de leur mandat lors du Conseil communal de lundi prochain. Depuis de nombreuses années, les relations entre Conseil communal et Municipalité sont marquées par la confiance réciproque, base indispensable d'une gestion communale efficiente, en dehors de tout esprit partisan. Je suis convaincu et j'espère qu'il en sera encore ainsi tout au long de cette législature 2011-2016. Pour autant que la conjoncture économique favorable se maintienne durablement, ce qui de l'avis de beaucoup n'est pas du tout assuré, cette législature devrait voir émerger quelques projets importants de développement à divers endroits de notre territoire communal. Ces futures réalisations, au stade de la planification actuellement, vont créer des appartements supplémentaires à Crissier, si

bien qu'à la fin de cette législature notre village devrait compter entre 8000 et 8500 habitants. Cette croissance présumée n'a rien d'effrayant puisque cela représente entre 100 et 200 habitants supplémentaires en moyenne annuelle, soit 1,5 % de la population actuelle. (population au 30.4.2011 : 7494 hab ; au 30.4.2010 : 7498 hab. ; au 30.4.2009 ; 7537 ; donc - 43 hab. en 3 ans.). Cela dit, nous ne sommes pas obnubilés par la seule croissance démographique qui n'est pas un but en soi. Nous avons d'autres ambitions que je peux brièvement résumer comme suit :

1) ***Avant tout, maintenir et si possible améliorer notre cadre de vie à Crissier, notamment en améliorant la mobilité et en luttant contre les nuisances sonores.***
2) ***Imposer des contraintes urbanistiques et financières aux nouveaux projets de construction pour améliorer sensiblement notre tissu urbain, en exigeant que l'on réserve dans les nouvelles réalisations des espaces publics utiles à la communauté et que l'on ne se contente pas de construire des immeubles les uns après les autres.***
3) ***Maintenir et développer nos infrastructures sociales et associatives pour promouvoir la cohésion sociale.***
4) ***Maintenir des finances saines pour pouvoir investir et maintenir l'attractivité de la commune.***

Conformément à ces ambitions, des objectifs plus précis seront définis par la nouvelle Municipalité d'ici l'automne et seront communiqués au Conseil communal, conformément à notre ligne de conduite consistant à dire ce que l'on va faire et de faire ce que l'on a dit. Cette législature sera aussi celle de l'agglomération Lausanne-Morges. En effet, si dans la législature qui prend fin nous avons beaucoup planifié et étudié, les années à venir verront l'ouverture de grands chantiers d'agglomération qui nous feront véritablement entrer dans le nouveau siècle. Le Conseil communal sera amené à prendre des décisions stratégiques pour l'avenir de notre commune. Il faudra oser prendre des risques calculés sous peine de rater des opportunités qui ne se représenteront pas chaque année. Ce sera passionnant et motivant ; il y aura beaucoup de travail pour tous, que ce soit pour les municipaux ou les commissions du Conseil communal. Une première décision importante est à l'ordre du jour du Conseil de lundi prochain et concerne l'étude de l'axe fort de transport public entre Bussigny et Lutry. La Municipalité se réjouit de travailler avec vous et vous remercie d'avance de votre confiance et du temps que vous consacrerez à la gestion et à l'avenir de notre commune. C'est ensemble, en tirant à la même corde et en regardant dans la même direction que nous assurerons aux crissiroises et crissirois les meilleures conditions de vie possibles pour la première moitié de 21ème siècle. Quoi que nous réserve l'avenir, Crissier doit rester dans l'Ouest lausannois, un pôle attractif pour les entreprises et attrayants pour ces habitants. Tel est mon « yes we can » de ce soir.

20. Intermède musical par l'Ecole de musique de Crissier (Direction : M. Norbert Pfammater

MME SOPHIE RODARI, PRESIDENTE – Nous avons débuté cette cérémonie d'assermentation en musique et allons la terminer en musique. Je remercie en notre nom à toutes et tous ces jeunes qui sont venus pour agrémenter de manière festive de cette cérémonie.

MME SOPHIE RODARI, PRÉSIDENTE : Avant de se retrouver pour l'apéritif, vous avez reçu votre diplôme, si vous ne souhaitez pas l'abîmer vous pouvez le rapporter et nous vous l'enverrons par courrier.

C'est sur ces paroles que la Présidente met un terme à cette séance d'installation des autorités non sans avoir remercié M. Tendon pour son message, M. Lang et M. Wertenberg pour la préparation. Il est 19h25 et l'assemblée se retrouve au foyer de la Salle de Chisaz pour partager un très bon repas offert par les Autorités en présence de tous les chefs de service de l'administration communale et également des Municipaux et Conseillers sortants.

La Présidente

Sophie RODARI

La Secrétaire

Corinne ROCHAT

CONSEIL COMMUNAL CRISSIER